

sanctuaire de Saint-Jean, au haut d'un pilastre plaqué contre le mur. Le chapiteau de marbre blanc qui le terminait, offrait dans ses sculptures la figure d'un catéchumène plongé dans des Fonts baptismaux, et supporté d'un côté par son parrain, de l'autre par sa marraine. La bénédiction des fonts de Saint-Etienne se faisait avec un grand appareil. Le curé de Sathonay était chargé spécialement de pourvoir à ce qu'ils fussent remplis d'eau aux deux jours où cette cérémonie devait avoir lieu. Il payait même une redevance quand il omettait de le faire. Dès le commencement du XVII^e siècle, on ne s'en servait plus que pour baptiser les juifs et les turcs qui se convertissaient ; la plupart des autres baptêmes se faisaient à l'église de Sainte-Croix qui était la paroisse, et où il y avait plus de commodités pour cela. Enfin, en 1632, le Chapitre décida par un acte capitulaire, qu'à l'avenir, les veilles de Pâques et de Pentecôte, la bénédiction des fonts ne se ferait plus à Saint-Etienne, mais à Sainte-Croix.

Les longs et illustres souvenirs [de Saint-Etienne, les usages pieux auxquels cette église avait été appliquée, son importance pour l'histoire de l'art et des coutumes religieuses, ne purent la préserver pendant la révolution du marteau des démolisseurs. Elle succomba l'an 1796, après avoir été debout pendant quatorze siècles. Des maisons s'élevèrent de ses débris, et l'on crut faire beaucoup en donnant son nom à la rue qui en occupa l'emplacement.